

Réf: Dossier N° 033199

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHAIRMAN IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BIABOU2 CITE DES GRACES PORTE N°4, LOT 223,ILOT 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAIRMAN IMMOBILIER »

Objet : FONCIER ; IMMOBILIER; ETUDE ET GESTION CADASTRALE ; ASSAINISSEMENT URBAIN ; LOCATION D'ENGINS ; DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BIABOU2 CITE DES GRACES PORTE N°4, LOT 223,ILOT 48

Dirigeant(s) : M CISSE VADJIGUIBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04712 du 26/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23409/GTCA/RC/2021 du 26/08/2021

